

permettent les lois, vous appliquez vos plus grandes sollicitudes et vos pensées à procurer à la jeunesse les facilités nombreuses de bonne éducation, et vous ne manquez pas de montrer combien les desseins que certains hommes nourrissent contre l'Eglise seraient pernecieux à l'Etat lui-même.

C'est pourquoi personne n'aura le droit de vous accuser de céder à des considérations humaines, ou de faire la guerre à l'ordre de choses établi; car, lorsqu'il s'agit de l'honneur de Dieu, lorsque le salut des âmes est mis en péril, le devoir de votre charge est de prendre la protection et la défense de toutes ces choses.

Continuez donc avec prudence et fermeté à remplir votre ministère épiscopal: enseigner les préceptes de la doctrine céleste et montrer au peuple le chemin à suivre au milieu de l'iniquité si grande des temps. Il faut une parfaite union d'esprit et de volonté, et là où il n'y a qu'une même cause, on doit employer une même façon d'agir. Veillez à ce que ne manquent jamais les écoles où les élèves soient très soigneusement imbus de la notion des biens célestes et de leurs devoirs envers Dieu, et dans lesquelles ils puissent une connaissance profonde de l'Eglise et la soumission à ses enseignements, de telle façon qu'ils comprennent et qu'ils sentent que l'on doit être prêt à braver pour elle toutes les épreuves.

La France est riche en exemples d'hommes éminents qui n'ont pas craint d'affronter, pour la foi chrétienne, toutes les calamités, et même la perte de la vie. Dans cette perturbation sociale que nous avons rappelée, nombre d'hommes se sont rencontrés, d'une foi invincible, qui ont maintenu par leur courage et par leur sang l'honneur de leur patrie. Et dans les temps mêmes que nous traversons, Nous voyons, en France, la vertu se soutenir dignement, avec l'aide de Dieu, au milieu des embûches et des périls. Le clergé s'attache à son devoir et il le remplit avec cette charité toujours prompte et habile à servir le prochain qui est le propre du prêtre. Des laïques en grand nombre font ouvertement et hardiment profession de la foi catholique; ils rivalisent pour multiplier et varier les témoignages de leur dévouement envers ce Siège Apostolique; ils pourvoient, au prix de grandes dépenses et de grands efforts, à l'éducation de la jeunesse et ils viennent en aide aux besoins publics avec une libéralité et une magnificence admirables.

Tous ces biens, qui donnent les meilleures espérances pour l'avenir de la France, il faudra non seulement les conserver, mais encore les augmenter par des efforts communs et par une sollicitude constante. Il faudra veiller, avant tout, à ce que les rangs du clergé soient de plus en plus renforcés par des hommes dignes et capables. Que l'autorité de leurs prélats soit sacrée pour les prêtres; que ces derniers soient convaincus que leur ministère ne sera ni saint, ni utile, ni respecté s'il n'est pas exercé sous la direc-